

au milieu de nous. S'il s'agissait d'un Lord Gosford, nous déboucherions nos plus vieilles bouteilles de vin, nous dépendrions le jambon fumé, nous allumerions nos plus gros fagots, nous lui présenterions nos joyaux commères et à coup sûr il n'irait pas plus loin. Si nous attendions un John Colborne, nous placerions sur nos quais quelques rangées de cadavres encore sanglants, des mères éperdues, des orphelins affamés tendant les mains au ciel ; nous incendierions même toute la basse-ville et nous le défierions de résister à un aussi divin spectacle. Si nous devions retenir un Thomson nous laisserions ce soin à toutes les vertus fort accommodantes qui habitent certains quartiers que nous ne désignerons pas. Mais c'est à sir Charles Bagot que nous avons à nous adresser. C'est à s'y perdre !... Mais non ! nous avons trouvé le moyen infailible ! le talisman merveilleux !... Invectivons-le, sifflons-le ; disons-lui que nous le méprisons, que nous le haïssons, que nous voudrions le voir à mille pieds sous terre... c'est un diplomate... il croira juste le contraire de ce que nous lui aurons dit et par habitude de la contradiction il restera peut-être parmi nous.

Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu assister à la dernière séance de la corporation qui fut des plus drôlatiques si l'on en croit quelques uns des spectateurs. Lorsque nous aurons pris à ce sujet des informations plus étendues, nous y reviendrons d'une manière plus complète. En attendant nous donnons plus loin l'excellent article de notre confrère du *Canadien* qui vaut après tout, ce que nous pourrions dire nous-même. La touche dont se trouve gratifié maître Jones est sévère mais des plus modérées si l'on considère ce que l'homme-grimace aurait mérité.

» CONSEIL DE VILLE. A la séance extraordinaire d'hier, M. Jones est venu avec une motion proposant de résoudre qu'une adresse fût présentée au nom du Conseil à Son Excellence Sir Charles Bagot, à son arrivée.

Il a donné pour raison de cette démarche, que le Conseil de ville n'avait jamais autorisé qui que ce fût à mettre son nom à la tête de l'adresse des citoyens, et qu'il fallait montrer à ceux-ci que le Conseil savait se respecter. Il a ajouté beaucoup d'autres choses, entre autres que l'adresse des citoyens ne respirait pas une loyauté assez chaleureuse et nombre d'autres niaiseries semblables auxquelles le conseil comme de raison n'a eu aucun égard ; car M. Shaw ayant proposé en amendement, que son honneur le Maire ayant présidé l'assemblée générale et devant présenter l'adresse adoptée à cette assemblée, il n'était pas à propos de faire une adresse séparée au nom du conseil,—cette motion fut agréée à la majorité de 8 contre 7, savoir :—

« Pour l'amendement MM. le Maire, Massue, Buteau, Parent, Hoffman, Huot, Berne, et Shaw,

« Contre—MM. Jones, Morrin, Baird, Munn, Clapham, Boisseau, et Clearhue.

Ne désespérons pas cependant que M. Jones, ainsi appuyé dans ses idées de loyauté, ne trouve bientôt d'autres occasions de faire encore de la loyauté. Ce métier a souvent rapporté, par le passé, et M. Jones, rusé spéculateur comme on sait, n'ignore pas que les commencements d'une administration sont surtout favorables pour le débit de toute marchandise loyale. Allons, nous aimons encore mieux cette spéculation-là que certaines autres.

Les AMATEURS TYPOGRAPHES ont donné Jeudi dernier leur dernière repré-